



CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE LA FORMATION : Permis B Code (VL)

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS : Futurs conducteurs véhicule < 3.5, âgés d'au moins 16 ans

OBJECTIFS :

Etre capable de lire et interpréter les règles du code de la route (ETG)

Obtenir l'épreuve théorique générale

ELIGIBILITE CPF : 206

CONTACT : C.E.R.LE

Circuit de Lédénon
30210 LEDENON

Florence DUMAS
04.66.37.15.31 / 06.83.92.17.88

secretariat@cerledenon.fr

DUREE : 2 jours théorie : 16h00

TARIFS : à partir de 499.00 euros

Forfait saisie ANTS 40 euros

Redevance ETG 30 euros

HORAIRES ET LIEU : 8h00 à 12h00 – 13h00 à 17h00 2 jours

CIRCUIT DE LEDENON

30210 LEDENON

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 15 candidats (code)

MODALITE DE LA FORMATION : Présentiel

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS



CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

Evaluation au fur et à mesure de la progression.

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Évaluation finale sanctionnée par le passage de l'examen

MOYENS

Salle de cours équipée d'un ensemble multimédia.

Supports papier.

VALIDATION

- Epreuve Théorique Générale
- Niveau : Sans niveau spécifique

COMPÉTENCES ET/OU HABILITATIONS REQUISES POUR L'ANIMATION

Formateur qualifié Titulaire du : Brevet ou Titre pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière groupe léger, Niveau IV.

Formateur titulaire d'une autorisation d'enseigner à jour.

Permis de conduire du formateur à jour pour la catégorie permis B.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Cours avec formateur ETG, DVD (Rousseau, ENPC, Ediser), carte murale REMC

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

AGRÉMENTS

Auto-école : E0203002340 Délivré pour une durée de 5 ans par le préfet du GARD.

Formation continue : 91300104530 Délivré par la DIRECCTE OCCITANIE

Certification QUALIOPi du 13/07/2023

LABEL QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE du 20/05/2022

ADMINISTRATIF

Enregistrement et validation du dossier sur ANTS

ACCESSIBILITÉ

Les personnes atteintes d'un handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

LA FORMATION THEORIQUE (code)



CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

OBJECTIFS : Etre capable de lire et interpréter les règles du code de la route (ETG)

La formation théorique porte sur des notions concernant le code de la route, la circulation, la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation se fait sur un support DVD avec un enseignant en salle de code.

La méthodologie

La pédagogie sera active, elle alternera les informations et connaissances qu'apportent le formateur diplômé et les différents supports pédagogiques, soient : DVD, diapositives, supports papier, maquettes, ...

Durée :

16h00 soit 2 jours de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

La formation théorique porte sur 10 thèmes :

La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter) ;

Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur) ;

La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses) ;

Les autres usagers (partage de la route) ;

Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions) ;

Les premiers secours (protéger, alerter et secourir) ;

Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite) ;

La mécanique et les équipements (entretien et dépannage) ;

La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements) ;

L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite).

Les cours thématiques

Les cours thématiques sont dispensés dans la salle de code de l'établissement, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire du BEPECASER ou titre professionnel.

Les thèmes abordés :

Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogue et de médicament sur la conduite ;

L'influence de la fatigue sur la conduite ;

Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;

Les usagers vulnérables ;

La pression sociale ;